



110, rue du Chemin de Fer
68960 ILLTAL

Tel. : 03.89.07.98.21 - Courriel : info@illtal.fr

ARRETE MUNICIPAL N° 2024-04-18

Définissant les conditions de capture des chats errants

LE MAIRE

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2212-2, L 2542-2 et suivants,
- VU** le Code Rural et notamment les articles L 211-27 et R 211-12 ;
- VU** la demande des Brigades Vertes de ALTENACH en date du 18 avril 2024, faisant état de chats errants sur la propriété de Monsieur Jonathan MARTIN, sise 04, Rue des Vignes à ILLTAL

CONSIDERANT qu'il y a lieu, dans le but de veiller à la salubrité publique, de réglementer la divagation des chats

ARRETE

Article 1 : Du 23 avril 2024 et pour une durée de 15 jours, Monsieur Yannick MASSON de la SPA de MULHOUSE se chargera de la pose des chatières et du transport des chats

Article 2 : Les animaux pris dans les chatières seront transportés à la SPA de MULHOUSE sis 21, rue Edouard Singer à MULHOUSE

Ce service est ouvert au public les mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h et le samedi matin de 08h à 11h.

Il peut être contacté par téléphone au 03 89 33 19 50 durant les heures d'ouverture.

Article 3 : Les animaux en divagation pris dans les chatières pourront être récupérés par son propriétaire auprès des Services de la SPA sans frais dans les 24heures, et au-delà de 24heures suivant les conditions et tarifs fixés par cet organisme pour les frais de fourrière, de garde, de soins et d'identification de l'animal

Article 4 : Le présent arrêté sera affiché en Mairie

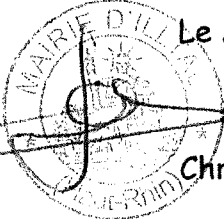
Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal d'Instance de MULHOUSE dans les deux mois à compter de sa notification

Article 6 : Tout agent de la force publique est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfète d'ALTKIRCH
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de DURMENACH
- Monsieur le Chef de Corps du CPI D'ILLTAL
- La Brigade Verte du Haut-Rhin
- La SPA de MULHOUSE
- L'intéressé

Fait à Illtal,

le 18 avril 2024

 Le Maire,
Christian LERDUNG